

DÉCLARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE À L'ADRESSE DES DIRIGEANTS DU MONDE ENTIER PARTICIPANT À LA COP 21 À PARIS

Nous, les délégués de la 44^e Assemblée générale de l'Alliance coopérative internationale, rassemblés à Antalya, en Turquie, le 13 novembre 2015, attirons l'attention des chefs d'État et de gouvernement qui se rendront à Paris en décembre 2015 pour assister à la COP 21 :

■ — L'Alliance coopérative internationale, qui fête cette année son 120^e anniversaire, représente 1 milliard d'individus, membres de plus de 2,5 millions d'entreprises coopératives dans le monde entier qui assurent un moyen de subsistance ou emploi directement 250 millions de personnes.

■ — Les coopératives sont des entreprises durables dont le rôle fondamental dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable a été reconnu par plusieurs initiatives au niveau mondial, comme le document de résultats de Rio +20, le document final de la Conférence internationale sur le financement du développement et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

■ — Les coopératives sont actives dans de nombreux secteurs de l'économie, comme l'agriculture, la distribution, l'assurance, l'immobilier, les banques et l'énergie, pour n'en citer que quelques-uns. Elles peuvent dès lors servir de véhicule pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans différents domaines, dont le changement climatique.

■ — L'Alliance coopérative internationale a exhorté ses membres à poursuivre et à intensifier leurs initiatives pour contenir le changement climatique.

C'est pourquoi, l'Alliance coopérative internationale appelle tous les chefs d'État et de gouvernement présents à Paris à l'occasion de la COP 21 à se mettre d'accord sur des mesures efficaces et ambitieuses destinées à enrayer le changement climatique, et à considérer la participation du mouvement coopératif pour leur réalisation.